

1.7 LES CHAMPIONNATS DE FRANCE ENTREPRISE

Recommandations pour les « épreuves ESCRIME entreprise »

Le club qui veut présenter sa candidature doit le faire par lettre auprès de la FFE

Les Championnats Entreprise est couplé avec le Championnat des Maîtres d'Armes individuel organisé par l'AAF ; ce sont des épreuves distinctes sur le même lieu. [Ils sont attribués pour deux années consécutives.](#)

Les épreuves individuelles et par équipes des Championnats de France Entreprise sont ouvertes aux licenciés de la FFE travaillant dans une entreprise française (en France ou à l'étranger) ou pour une entreprise étrangère implantée. [Les personnes sous contrat d'apprentissage, les étudiants salariés et personnes inscrites à Pôle Emploi peuvent participer.](#)

Ceux-ci devront être en mesure de justifier ladite activité par une attestation d'appartenance professionnelle de leurs employeurs ou attestation sur l'honneur pour les professions libérales ou commerçants. Ils représentent alors leur entreprise ou branche socioprofessionnelle et non leur club.

La note d'organisation

Elle doit être la plus précise possible [et conforme à la réglementation fédérale](#)

- Les engagements [se font](#) en ligne pour les épreuves individuelles
- Les engagements [se font](#) par mail ([adresse du club organisateur dans les mêmes dates que pour les épreuves individuelles](#)) pour les équipes (équipe corporative ou équipe par branche socio professionnelle)
- Un modèle d'attestation employeur pour les salariés.
- Une attestation sur l'honneur pour les professions libérales ou commerçantes.

Lorsqu'il y a plusieurs épreuves prévoir un décalage par arme pour équilibrer au mieux l'utilisation des pistes et des arbitres.

La note doit arriver au plus tard un mois avant l'épreuve à la FFE. [Valider par la commission.](#)

La salle

Pour les Championnats de France, il est recommandé d'utiliser une salle avec tribunes ou gradins, facile d'accès, avec un fléchage.

S'il y a deux salles, elles doivent se trouver dans un rayon de 300 m maximum, pour éviter les pertes de temps ; Les organisateurs prendront soin de mettre un moyen de communication (téléphone, talkie-walkie....) en cas d'accident ou d'incident.

Le besoin en pistes pour ces épreuves est de 16 à 24 pistes.

Le matériel spécifique

Les pistes doivent être numérotées avec un plan d'installation [avec si possible des appareils avec chronomètre et score intégré,](#)

Pour la piste podium :

- Un appareil avec une rampe de répétition avec chronomètre intégré.

Le directoire technique

Confère annexe

Sa composition est la suivante :

- Un membre de la commission escrime d'entreprises ou son représentant
- Un membre de la direction technique ou son représentant
- Un membre de la commission nationale d'arbitrage ou son représentant

Le secrétariat technique

Un local ou un emplacement devra être réservé au secrétariat technique accessible uniquement au directoire technique et aux arbitres.

Cet emplacement doit être isolé des compétiteurs, des accompagnateurs et spectateurs.

- Prévoir une personne pour l'accueil et pour diriger les tireurs vers la table de pointage.
- Prévoir deux tables (ordre alphabétique ou par épreuves) **Du bon contrôle dépend la réussite des épreuves. C'est à ce niveau de la compétition qu'il faut absolument éviter les retards et toutes erreurs de saisies.** Confier cette tâche à des personnes compétentes est absolument essentiel.
- Vérification des licences et attestations (employeurs /honneur).
- Respecter les horaires

Un affichage des tireurs présents doit être fait avant de lancer la suite du programme informatique.

Les engagements

Le coût de l'engagement est fixé par le barème fédéral Senior (cf. informations financières – annexe règlement financier) pour l'épreuve individuelle et pour l'épreuve par équipe.

Conformément à la réglementation fédérale sur les droits d'engagements, le club reversera la globalité des droits perçus, à la ffe, moins les coûts d'arbitrage des deux jours (indemnités d'arbitrage)

La formule des épreuves

Les formules des épreuves respectent le cahier des charges de la FFE.

Pour les épreuves individuelles :

1 tour ou deux tours de poules (si le nombre des tireurs est inférieur à 15) avec classement sur les deux tours sans éliminés, puis TED. (En 15 touches 3 x 3 mn)

Pour établir l'ordre de force des têtes de séries :

Prendre le classement individuel des tireurs dans le classement national senior.

La référence du classement national est faite sur le dernier classement à jour, au jour des Championnats de France.

Pour les équipes :

Le pointage des équipes se font la veille, le jour de l'épreuve individuelle vers 16 h.

Le directoire technique avisera les participants le jour des épreuves individuelles de la formule des équipes du lendemain (

Tableau d'élimination directe ou poule unique en fonction du nombre d'inscrits.

Les épreuves par équipe peuvent se dérouler sur un support papier pour le TED puis sur un support informatique pour les résultats.

Les épreuves par équipes se tirent si au moins deux équipes sont engagées.

La constitution des équipes doit se faire soit par entreprise, soit par branche socioprofessionnelle.

La référence pour le classement se fera sur le classement des épreuves individuelles. Les tireurs absents des épreuves individuelles prendront la place de N+1 du classement général.

Le total de points (correspondant au total des places) se fait sur les trois tireurs.

L'équipe qui à le moins de points, est classée première et ainsi de suite.

En cas d'égalité de points, le meilleur classement individuel fera le décalage pour les équipes.

En cas d'égalité, il y aura un tirage au sort.

Les équipes sont composées de 3 tireurs de la même entreprise ou branche socio professionnelle, de 2 hommes et 1 femme. L'équipe peut être composée de 2 femmes et 1 homme, dans ce cas là : la place de la féminine dans l'équipe est attribuée pour l'ensemble de la compétition.

A chaque rencontre, l'arbitre fera un tirage au sort pour les places de 1 à 3 et de 4 à 6.

Le vainqueur du tirage au sort décide de l'ordre de passage de la féminine.

Les deux hommes rencontrent les deux hommes de l'autre équipe et les féminines se rencontrent deux fois. (Feuille de match fournie par la commission).

Formule TED ou en Poule

Les rencontres se disputent en relais de 30 touches, durées de 3 minutes par relais. L'équipe est déclarée gagnante quand elle obtient 30 touches ou qu'elle a le score le plus avancé à la fin du temps réglementaire au dernier relais. En cas d'égalité, l'arbitre tire au sort une priorité et donne une minute supplémentaire. Le tireur du dernier relais reste en piste. Le tireur qui porte une touche, donne la victoire à son équipe. En cas d'égalité à la fin du temps le tireur qui a gagné le tirage au sort, donne la victoire à son équipe.

A l'issue du tableau A, les équipes qui ont gagné leur rencontre, continuent dans un tableau B, et disputent le titre de Champion de France ENTREPRISE. Les équipes qui ont perdu rentrent dans le tableau C et disputent des matches de classement pour la place de dernier de B + 1.

Le tableau initial A est constitué de 32, 16, 8 ou de 4. Il peut être incomplet.

Pour la constitution du tableau C, on prend le classement initial de A

La constitution de B fait suite aux victoires de A

L'arbitrage

Pour le bon déroulement des épreuves, il faut prévoir 16 à 24 arbitres de niveau régional à international.

Faire une demande à la CNA pour la désignation de six arbitres (2 par armes) qui seront pris en charge par la CNA pour [le déplacement et l'hébergement](#).

L'organisateur prendra soin de convoquer les autres arbitres qui seront entièrement à la charge de l'organisateur.

Mettre à disposition, une salle de repos et le matériel nécessaire poids, pige et chrono, etc.....

L'assistance médicale

[Conforme à la réglementation fédérale](#)

Les partenaires privés

Les organisateurs sont libres de contacter tous les organismes comme partenaire de la manifestation. Prévoir la présence des médias écrits, parlés ou télé régionale.

Les dotations fédérales

La fédération fournit les médailles pour les 4 premiers de chaque épreuve individuelle et par équipe. Pour les équipes, la fédération apporte des lots sous forme de bon d'achats

[Dans l'épreuve par équipe si plus de 4 équipe : les deux équipes perdantes en demie finale sont classées 3° pour la médaille mais tirent la rencontre pour la valeur du bon d'achat](#)

Chez un fournisseur de matériel.

- Plus ou égale à 4 équipes : 1^{ère} : 400 €, 2^{ème} 300 €, 3^{ème} 200 € 4[°]: 100 €
- Pour 3 équipes : 1^{ère} 300 €, 2^{ème} 200 €, 3^{ème} : 100 €
- Pour 2 équipes : 1^{ère} : 200 €, 2^{ème} : 100 €

Les organisateurs peuvent compléter les dotations aux 8 premiers individuels et équipe.

Le bilan de l'organisation

Le dossier doit comporter le bilan sportif des épreuves individuelles et par équipes avec :

- Composition du directoire technique
- Liste des engagés individuels ou équipe par armes
- Liste des arbitres à la CNA
- Classement après les poules par épreuves
- Classement final par épreuves

Les résultats devront être mis sur le site de la FFE au chapitre « en ligne » le plus vite possible. Ils devront être transmis :

- A la FFE ou à son représentant
- A la Commission
- A la presse écrite locale et nationale
- A la presse présente (radio, télé)

La promotion du championnat et de la commission

L'organisateur fait confectionner des tee-shirts souvenir pour chaque tireur participant aux championnats en individuel ou par équipe.

La commission participe à 50 % plafonné à 600 €

Le club organise un repas de Gala à l'esprit convivial, le samedi soir, dont le prix ne doit pas dépasser 25 €.

La commission invitera deux personnes du club organisateur plus les membres de la commission présents ce jour-là.